

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES



1974

"PRESENCE AFRICAINE" Maison d'édition

1949 - 1972

E.N.S.B. 1974

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

Année 1973 - 1974

KININGI (Firmin) Burundi

SEYNNES (Henri) Sénégal

ZOROME (Boureima) Haute-Volta

Les Editions "Présence Africaine"

1949 - 1972

o
o o



Note de Synthèse préparée sous la direction de :

- M. Jacques Breton, Conservateur Attaché à l'E.N.S.B.

o
o o

KININGI (Firmin) - "Présence Africaine" maison d'édition :
 1949 - 1972/ Firmin Kiningi; Henri Seynnes; Boureima Zeromé
 Paris ; Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1974-
 36 p. : 31 cm

SEYNNES (Henri)
 ZOROMÉ (Boureima)

Présence Africaine, édition.
 Afrique Noire, édition.

Née dans le sillage du mouvement culturel nègre des années 30, "Présence Africaine" maison d'édition, fondée en 1947, demeure encore de nos jours le principal éditeur du livre négro-africain francophone. D'une part à cause de l'absence jusqu'à une date récente de véritables maisons d'édition en Afrique Noire d'expression française même, et, d'autre part, grâce à la notoriété que lui ont conféré les événements historiques dont elle est l'une des manifestations les plus tangibles.

Cependant si elle a fait la littérature nègre de ces vingt dernières années, il n'en reste pas moins vrai que sa dimension réelle est tout autre, malgré sa renommée internationale, son implantation à Paris, sa modeste surface commerciale et financière et pourtant sa production relativement restreinte qui ne s'adresse qu'à une minorité d'intellectuels ou de spécialistes de l'Afrique noire sont nous semble-t-il les principaux points qui entravent son développement.

L'objet de cette présente étude est précisément d'étudier "Présence Africaine" du point de vue de ses structures internes et de sa production, afin de mieux cerner les problèmes qui se posent à elle.

(Résumé d'auteur)

AVANT-PROPOS

La présente étude concernant les éditions "Présence Africaine" s'inscrit dans le cadre d'une note de synthèse sanctionnant le Diplôme supérieur des Bibliothécaires. Il s'agissait pour nous, élèves associés étrangers, et de surcroît africains, dans les limites des latitudes qui nous étaient données quant au choix du sujet, de traiter un thème ayant trait aux problèmes du livre en Afrique, tout en restant dans le cadre général des enseignements dispensés à l'école. "Présence Africaine" a répondu à cette double préoccupation: l'étude de cette maison d'édition à vocation africaine nous a permis d'une part de traiter des documents concernant exclusivement le monde négro-africain et d'autre part d'avoir eu d'un point de vue pratique, une vue d'ensemble du fonctionnement d'une maison d'édition, qui s'inscrivait heureusement dans le cadre du cours de bibliologie générale concernant la fonction éditoriale.

La recherche des documents, leur dépouillement, leur inventaire, la rédaction de ce présent travail, compte tenu de sa relative importance et des délais très courts dont nous disposons a fait l'objet d'un travail collectif.

Nous tenons à remercier Monsieur Jacques Breton, Conservateur Attaché à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, qui a bien voulu prendre en charge la direction de ce travail et dont les avis et les conseils pertinents ont été d'un inestimable secours.

Nos remerciements à la Direction et au Personnel de "Présence Africaine". Particulièrement à Madame Christiane Mame Yandé Diop, Directrice-Gérante de "Présence Africaine", qui nous a gracieusement ouvert les portes de "Présence Africaine", faute de quoi ce travail n'aurait jamais pu être ^{réalisé} ~~réalisé~~. Nous n'oublierons pas aussi Monsieur Hewlett, Directeur Littéraire des Editions, qui a bien voulu mettre à notre disposition tous les documents concernant "Présence Africaine" et répondre, dans la mesure du possible aux questions ^{de} de nos entrevues.

Notre gratitude enfin à tous ceux, qui de près ou de loin, ont participé à la rédaction de ce modeste travail.

S O M M A I R E

	Page
Introduction historique	1
 <u>CHAPITRE I - "PRESENCE AFRICAINE" MAISON D'EDITION</u>	
- Statut juridique de "Présence Africaine"	5
- La politique éditoriale de "Présence Africaine"	7
- Fonctions intellectuelles	9
- Fonctions commerciales	12
- "Présence Africaine" dans le circuit éditorial français et africain	14
- Perspectives actuelles	15
 <u>CHAPITRE II - ETUDE BIBLIOLOGIQUE DE LA PRODUCTION DE "PRESENCE AFRICAINE"</u>	
- Les ouvrages de littérature	19
- Enquêtes et études	23
- Textes politiques	25
- Enseignement et pédagogie	32
- Histoire, culture, civilisation	30
- Congrès, colloques	33
 Conclusion	 35
 Annexes	

INTRODUCTION HISTORIQUE

Parler de "Présence Africaine", maison d'édition, sans évoquer "Présence Africaine" revue culturelle semble être un contresens. En effet, on peut vraisemblablement affirmer que celle-là n'aurait jamais existée, sans le mouvement culturel et politique qui vers les années 30 naquit dans les milieux universitaires africains et antillais de Paris et qui se concrétisera entre autre par la création de la Revue "Présence Africaine" en Décembre 1947. Cette revue fut le lieu où s'exprimèrent, et où s'expriment encore, nombre d'intellectuels africains, européens ou antillais.

Cependant, les publications concernant le monde noir en général et l'Afrique en particulier tels que romans, pièces de théâtre, essais historiques, politiques ou philosophiques, débordèrent inévitablement le cadre relativement restreint de la revue en tant que telle. Nous sommes au lendemain de la guerre, et c'est l'époque où le mouvement dit de la "Négritude" produit ses oeuvres maitresses.

"C'est ainsi que bien qu'il existait en Europe des maisons d'édition en grand nombre, il est apparu nécessaire en 1947 de créer une maison d'édition africaine, pour être le support de lancement de la littérature africaine naissante et permettre ainsi la manifestation de la pensée nègre" 1

C'est ainsi qu'Alionne Diop, Fondateur de la revue "Présence Africaine" lance les éditions "Présence Africaine" dont le premier volume "La Philosophie Bantu" du R.P. Tempels parut au cours du premier semestre de 1949.

Dès lors étaient mises en place ce qui devait rester jusqu'à nos jours les éditions de tout un continent. En effet, en l'absence de maisons d'édition implantées en Afrique même, "Présence Africaine" joua le rôle de structure d'accueil des oeuvres des écrivains africains. Mise à part le domaine du livre scolaire en Afrique où il ne réussit jamais à percer du fait d'une présence déjà ancienne de maisons comme

Istra, Hachette, Hatier, Nathan, Armand Colin et Bordas qui se partageaient la diffusion du manuel scolaire à l'usage des élèves et étudiants africains, "Présence Africaine" fut l'éditeur de presque tout ce qui a été publié par les écrivains africains et antillais francophones. Le Seuil, Oswald, Julliard et Maspero ayant été les seuls à avoir publié les oeuvres de certains auteurs africains.

L'implantation de "Présence Africaine" à Paris s'explique historiquement par le fait que dès l'origine Paris, comme Bruxelles ou Londres, fut l'endroit où naquirent les premiers mouvements intellectuels nègres tel que celui de la "négritude". Et comme nous l'avons dit au début "Présence Africaine" maison d'édition a été en quelque sorte l'une des réalisations de la présence africaine longtemps niée. Le nom même de la revue et de la maison est significatif à cet égard.

D'autre part pour la Direction de la Maison, Paris permet une certaine indépendance vis-à-vis d'un quelconque gouvernement. De Paris, "Présence Africaine" entend rester africaine et non pas nationale "s'installer en Afrique, c'était tôt ou tard s'attacher à un état, s'exposer aux pressions politiques et particulariser un propos qui d'entrée de jeu se voulait unitairement africain et non pas national" 2

Cependant, malgré la renommée internationale que lui confert sa situation privilégiée de diffuseur de la littérature négro-africaine, "Présence Africaine" reste une maison d'édition extrêmement modeste par rapport à d'autres en France.

Néanmoins, elle a pris de l'importance au cours de ces vingt dernières années. L'augmentation de sa production, son ouverture progressive aux pays anglophones d'Afrique et des Caraïbes, la création de nouvelles collections telles que le livre de poche, ou le manuel scolaire en rapport avec l'africanisation des programmes, lui ouvrent des perspectives encourageantes.

À ce titre, la création de nouvelles maisons d'éditions sur le continent africain même comme les éditions CLE à Yaoundé ou les "Nouvelles Editions Africaines" à Dakar, a vu une participation de "Présence Africaine" à la bonne marche de ces maisons soeurs en quelque sorte. Soit comme dépositaire de leurs publications à Paris, c'est le cas des éditions CLE, soit en participant direction au capital de celles-ci. C'est ainsi que "Présence Africaine" est associée à un groupe d'éditeurs français (Istra, Hachette, Seuil, Nathan, A. Colin, Hatier) et les gouvernements sénégalais au capital de la Société des "Nouvelles éditions africaines" et ceci depuis 1970.

Notons que "Présence Africaine" possède sa propre librairie à Paris. Elle s'est spécialisée dans la diffusion non seulement de sa propre production, mais aussi de toutes les publications éditées en France ou à l'étranger et se rapportant au monde négro-africain en général.

"De fait" "Présence Africaine" a donné la parole au monde noir tout entier ; on peut dire, sans outance, qu'en liason avec ses éditions, elle a fait la littérature négro-africaine francophone des vingt dernières années" 3

L'objet de cette note de synthèse est précisément d'étudier les "Editions Présence Africaine" depuis 1949 du point de vue de ses structures internes et de sa production éditoriale afin de mieux cerner les problèmes qui se sont posés à elle et d'étudier les solutions envisagées.

N'ayant aucune prétention à l'^{exhaustivité}~~exhaustivité~~, nous sommes conscients des lacunes que comporte un tel travail non seulement dans le cadre et le temps qui nous étaient impartis pour le réaliser, mais aussi, dans la recherche et le dépouillement des documents.

Nous espérons cependant avoir pu donner un aperçu correct d'une maison d'édition somme toute peu connue en France et qui a joué un rôle certain dans le développement de la lecture en Afrique Noire.

-
- 1 - VLEYRA (Paulin Soumarrou) - Présence Africaine et la nouvelle dimension de l'image
- p. 53-58 - in : Présence Africaine, 1947-1967 : "Mélanges" réflexions d'hommes de culture.
- Paris : Présence Africaine, 1969 - 400 p. : 21 cm
 - 2 - HOWLETT (Jacques) - Esquisse d'une histoire de la politique culturelle de "Présence Africaine" - p. 41-45 - ibid. - p. 41
 - 3 - HOWLETT (Jacques) - ibid. - p. 44

CHAPITRE I

"PRESENCE AFRICAINE" MAISON D'EDITION

Il s'agit essentiellement dans ce chapitre, d'aborder l'étude de "Présence Africaine" dans sa fonction éditoriale, notamment dans son fonctionnement interne afin de savoir quels sont les moyens matériels, techniques, humains et autres utilisés pour la publication des documents diffusés par la maison d'édition. Les renseignements fournis par la direction de "Présence Africaine", plus précisément par le directeur littéraire, l'ont été, en réponse à un questionnaire que nous lui avons soumis.

Le texte de ce chapitre est la traduction exacte de cette sorte d'interview qu'il nous a accordée lors d'une de nos entrevues.

Cependant, si tout ne peut être dit concernant une maison d'édition, et pour des raisons évidentes, nous nous sommes attachés à rester le plus près possible de la réalité et ceci en rapport avec les informations qui nous ont été fournies par la direction de "Présence Africaine".

I - STATUT JURIDIQUE DE "PRESENCE AFRICAINE"

La création et la mise en place de la maison d'édition se firent de façon progressive. A l'origine elle fut sous le parrainage de la Société Africaine de Culture qui est une ^{association} ~~société à responsabilité limitée~~ régie par la loi de 1901. Les subventions vinrent d'une part de la Société Africaine de culture elle-même et des fonds personnels et d'autre part ~~par~~ des subventions accordées par certains états africains. Dans le financement de "Présence Africaine" il n'y a pas d'intervention du gouvernement français, l'installation de la maison d'édition sur le territoire français ayant simplement été acceptée par les autorités du pays.

Actuellement cette phase de dépendance vis-à-vis de la Société Africaine de culture et de certains états africains peut être pratiquement considérée comme terminée.

En effet "Présence Africaine" ne dépend plus financièrement d'aucun gouvernement ou société privée, elle est autonome financièrement. C'est une Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 F. Son financement étant essentiellement lié à la vente de ses ouvrages. Seuls des liens d'ordre idéologique la lient à la Société Africaine de culture.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, nous n'avons pu l'obtenir. Cependant il y a eu progression depuis ces 6 dernières années surtout depuis 1967 date de la création et du lancement de la collection du livre de poche.

En fait, la vraie progression du chiffre d'affaires est liée au développement du marché africain, notamment par l'accroissement des commandes de livres d'études, par l'effort de l'assistance technique pour doter des centres culturels de livres écrits par des écrivains africains, dont la plupart sont édités par "Présence Africaine" et enfin par la promotion d'une nouvelle génération d'écrivains noirs.

Nous verrons plus loin les raisons qui font que le marché français en particulier et européen en général est relativement restreint. Le chiffre d'affaires est difficilement évaluable en France, vu que l'écoulement de la production se fait au niveau d'un petit cercle "d'initiés" à la littérature noire d'expression française qui se recrutent en gros parmi des spécialistes comme les universitaires ou les africanistes. Notons enfin que la direction de "Présence Africaine" est placée sous la Direction de Madame Diop qui administre et gère juridiquement la maison.

Une équipe de collaborateurs assure le fonctionnement des services. Elle se compose d'une direction littéraire ayant une fonction strictement intellectuelle, choix des manuscrits, établissement des collections, etc ..., d'une direction commerciale, vente et commande des livres, cession et achats des droits d'auteurs, d'une administration ayant essentiellement le rôle de secrétariat.

II - LA POLITIQUE EDITORIALE DE PRESENCE AFRICAINE

Elle a toujours été de proposer une structure d'accueil à des écrivains négro-africains ou européens pour rendre compte des valeurs culturelles, sociales, politiques ou économiques du monde noir. En fait l'esprit de la revue a subsisté à la maison d'édition. Il s'agissait et il s'agit toujours, non seulement d'affirmer une présence noire dans le monde des arts et des lettres, mais aussi de permettre aux diverses tendances de pouvoir s'exprimer librement. C'est ainsi que les éditions sont ouvertes à tous les genres et tendances littéraires.

"Présence Africaine" à ce titre n'a pas de couleur philosophique ou politique bien déterminée, pas de sectarisme à priori.

Les dirigeants de "Présence Africaine" mettent cette liberté de publication dont ils jouissent, sur le compte de l'indépendance que leur confère l'implantation de la maison d'édition à Paris. Nous en avons déjà parlé dans l'introduction. Si depuis Paris, ils échappent à une certaine contrainte, il y a un inconvénient majeur à leurs yeux, c'est celui de la distance qui les sépare de la masse de leurs lecteurs potentiels : c'est-à-dire les africains eux-mêmes. Parler de l'Afrique hors de l'Afrique est quelque peu paradoxal, ceci en plus des frais commerciaux qu'impliquent le transport et la diffusion du livre depuis Paris et qui ont nécessairement des incidences sur le prix de la lecture en Afrique même.

Quoi qu'il en soit la tendance générale de la politique éditoriale de "Présence Africaine" n'est pas dans la publication de livre de "consommation" tels que les best-sellers ou le livre dit d'infra-littérature comme les romans d'espionnage. On pourrait dire que sa production reste encore fortement culturelle dans la mesure où beaucoup d'écrivains édités par Présence Africaine ont jusqu'à ces dernières années publié des œuvres qui s'adressaient à une "élite" de spécialistes ou d'universitaires.

Ceci est aussi valable, à un degré moindre cependant, des romanciers et essayistes dans la mesure où leurs écrits étaient accessibles qu'à une minorité d'européens ou d'africains sachant lire le français.

Néanmoins, avec la scolarisation croissante en Afrique, et l'augmentation relative des lecteurs africains pouvant lire le français, les romans, essais et pièces de théâtre tendent à devenir des livres de consommation. Ceci est rendu encore plus inévitable par la création du livre de poche qui implique une massification de la culture. Si en Afrique l'on est pas encore au stade de la vente systématique des livres dans les kiosques ou les gares, il reste cependant que des classiques de la littérature noire d'expression française, passés au livre de poche, sont devenus des livres de consommation courante pour les quelques africains sachant lire le français, et là nous pensons à la population étudiante des villes.

Ce problème de la diffusion massive de la production de *Présence Africaine* est d'ailleurs en relation avec le problème de la langue qui véhicule ces écrits. Tant que le français sera la langue dans laquelle s'expriment les écrivains africains, "*Présence Africaine*" et les maisons d'édition nouvellement créées en Afrique ne pourront espérer toucher un large public. C'est en quelque sorte le dilemme de ces maisons d'édition à vocation africaine mais réduits à se cantonner à une petite minorité d'intellectuels ou d'alphabétisés. De là les faibles tirages dont nous aurons l'occasion de parler dans le chapitre suivant. Finalement, par la force des choses des éditeurs comme "*Présence Africaine*" sont obligés de réduire sans le vouloir leur production. "l'effort" que consent "*Présence Africaine*" pour l'Afrique est un geste notable mais insuffisant [...]

Une littérature africaine en français ne peut être une littérature africaine, une littérature nationale, ce qui selon le mot de Memmi, la condamne à mourir jeune" 1.

C'est tout le problème d'une édition en langue nationale africaine. Nous ne nous étendrons pas sur le problème des langues africaines qui n'est pas l'objet de ce travail. Notons cependant que dans la politique éditoriale de Présence Africaine, l'édition en langues africaines n'existe pas, seuls un ou deux ouvrages ont été édités, qui ont posé d'autres problèmes matériels notamment par la nécessité où se trouvaient les imprimeurs de fondre spécialement pour "Présence Africaine" de nouveaux caractères pour transcrire des sons inexistantes en français. Dans ce domaine là donc pas de politique à court et à long terme.

En ce qui concerne les livres scolaires "Présence Africaine" s'oriente vers des "prototypes". Il s'agit essentiellement de manuels rédigés par des spécialistes et ceci à l'initiative de la maison elle-même sans consultation des pouvoirs publics intéressés et qui porteraient sur des programmes scolaires réellement africanisés. Ceci en réaction aux livres traditionnels des écoles d'Afrique faits par des pédagogues européens selon une pédagogie importée d'occident. Cependant, "Présence Africaine" n'en est encore qu'aux essais et l'on ne peut parler d'une réelle politique éditoriale scolaire en direction de l'Afrique, simplement parce qu'elle a en face d'elle des maisons d'éditions autrement plus puissantes et solidement implantées sur le terrain.

Quant aux relations de la maison d'édition avec les écrivains eux mêmes, elles se situent au niveau du contrat entre l'éditeur et l'auteur du manuscrit, le service littéraire et rédactionnel n'intervenant pas dans la création littéraire. Il n'y a pas non plus de mécénat éditorial à Présence Africaine. Il en va autrement pour les manuels scolaires qui nécessitent évidemment une part d'intervention de l'éditeur vis-à-vis des spécialistes qui rédigent ces livres.

III - FONCTIONS INTELLECTUELLES

Elles relèvent essentiellement du service littéraire et rédactionnel à la tête duquel se trouve un directeur littéraire. Comme dans toutes les maisons d'édition

sa première fonction est de recevoir les manuscrits.

Il n'y a pas en réalité de critères définis pour le choix des manuscrits qui doivent être ultérieurement imprimés et publiés. Cependant la préférence est portée sur les ouvrages qui traitent et témoignent de la réalité du monde négro-africain et dont le contenu et la forme sont acceptables. A ce titre on peut noter une certaine spécialisation de *Présence Africaine*, bien que ses dirigeants se défendent d'une certaine exclusivité quant à la publication d'oeuvres concernant surtout le monde noir en général.

C'est au service littéraire et rédactionnel qu'incombe la tâche de lire et, en fin de compte d'accepter ou de refuser un manuscrit. A ce titre *Présence Africaine* ne possède pas une équipe de lecteurs attitrés. La tâche est partagée entre le directeur littéraire et un certain nombre de personnes, habitués de la maison, qui par leurs activités ou leur profession s'intéressent à la lecture en général. Ils sont rémunérés au manuscrit et présentent leurs suggestions au directeur littéraire qui décide en fin de compte.

La proportion des manuscrits refusés est relativement élevée selon le directeur littéraire et cela moins à cause du contenu de l'ouvrage que de la forme et du niveau de langage. Les manuscrits sont généralement renvoyés à leurs auteurs avec parfois des suggestions de la direction littéraire de "*Présence Africaine*".

Quant aux traductions, qui comme nous le verrons dans la deuxième partie, sont très peu nombreuses à "*Présence Africaine*" elles sont le fait d'universitaires dans la plupart des cas. Il n'existe pas de traducteurs professionnels travaillant pour la maison, faute de moyens financiers importants. Leur statut est le même que celui des lecteurs de manuscrits.

Le "rewriting" n'existe pratiquement pas chez *Présence Africaine*. On pourrait plus simplement parler de finitions ou de rectifications mineures qui tiennent le plus

souvent à la forme du texte plutôt qu'au fond. Les manuscrits exigeant un rewriting systématique étant purement et simplement refusés.

Nous terminerons en évoquant le problème de l'établissement et de l'organisation des collections. Ils se font essentiellement sur la base du contenu des ouvrages. Actuellement les collections s'articulent autour de 11 rubriques :

- Textes politiques
- Situations et perspectives
- Histoire et civilisation
- Enquêtes et études
- Essais
- Culture et religion
- cahiers spéciaux de "Présence Africaine", revue culturelle, organe de la Société Africaine de culture
- Pédagogie et enseignement
- Approches
- Contes Africains
- English publications

A ces onze collections s'ajoutent celle du "livre de poche" qui reprend la plupart des oeuvres littéraires tels que romans, poèmes ou pièces de théâtre qui en éditions originale ne sont pas prises en tant que telles dans une collection distincte. Nous mentionnerons aussi qu'il existe une collection d'ouvrages pour enfants qui est plus théorique que réelle, à ce jour elle ne comporte que 3 titres qui sont des extraits illustrés soit d'un livre de conte comme "Le lièvre et le tambour" de Geneviève Calame Griaule, soit de l'histoire africaine. Signalons enfin que Présence Africaine envisage de créer une nouvelle collection se rapportant aux pays anglophones d'Afrique et consistant à faire connaître les réalités de ces différents pays. Le premier volume de cette

série doit en principe sortir cette année. Cette nouvelle collection aura pour effet de donner un nouvel élan au service de traduction de "Présence Africaine".

IV - FONCTION COMMERCIALE

Elle relève de deux services distincts en réalité, le service commercial et le service administratif. Cependant nous avons pensé pouvoir les réunir dans une seule et même rubrique dans la mesure où ces deux départements de "Présence Africaine" présentent une caractéristique commune, celle de s'occuper de toutes les démarches matérielles, par rapport au service précédent, concernant la diffusion de la production imprimée.

Nous avons déjà dit que la clientèle de "Présence Africaine" se situait surtout sur le marché des pays africains et à un degré moindre aux Antilles. Bien que située à Paris géographiquement et administrativement, la plus grande partie de sa production va à l'étranger. Dans ce contexte l'étude prospective d'une éventuelle clientèle est difficile, elle n'existe pratiquement pas. Cela s'explique d'une part parce que les lecteurs français s'intéressant à sa production sont insignifiants et que d'autre part la distance qui le sépare de ses lecteurs réels freine toute étude systématique et sérieuse.

Cette absence d'étude prospective est palliée en partie par l'envoi systématique, en France et à l'étranger, du catalogue général de la maison et ceci aux instituts, universités, bibliothèques, centre de recherches et aux ~~autres~~ ^{centres} culturels particuliers s'intéressant au continent africain et au monde noir en général. Ce qui confert à "Présence Africaine", malgré sa modeste dimension, une audience relativement importante sur le plan international, étant donné que par là elle acquiert le rôle de maison spécialisée dans la production d'un genre précis.

Cependant, il est évident que les commandes de ces institutions spécialisées ne permettent pas d'épuiser sa production. L'essentiel va sur l'Afrique, les Etats-Unis et les Antilles, ou Présence Africaine est en liaison avec des libraires qui sont ses

dépositaires. A titre d'exemple il existe 4 dépositaires des éditions "Présence Africaine" aux Etats-Unis, une en Angleterre, une au Canada, une en Belgique. La même politique est pratiquée dans les pays africains francophones et anglophones, c'est ainsi qu'à Dakar seulement il y a trois dépositaires dont le plus important est la librairie Clairafrique.

En France, outre la librairie "Présence Africaine" qui est le principal pôle de distribution à Paris, d'autres librairies à Paris et en province assurent la diffusion des éditions "Présence Africaine" dont 10 dans la capitale et 14 pour la province.

En ce qui concerne la publicité, nous dirons simplement qu'elle n'existe presque pas chez "Présence Africaine" pour la seule raison que financièrement elle ne peut supporter le coût d'une telle entreprise. Ce qui explique entre autres qu'elle soit peu connue en France. En Afrique et aux Antilles cette carence est palliée par le fait qu'elle est la seule maison d'édition réellement négro-africaine et que son nom s'attache à tout un mouvement de renaissance nègre qui intéresse les noirs en général.

Les services de presse, qui sont en quelque sorte une forme de publicité, sont envoyés à une liste fixe de personnes : critiques littéraires, africanistes ou autres personnes s'intéressant aux publications sur le monde négro-africain en général, et sont souvent accompagnés des suggestions de l'auteur. Certains livres publiés par "Présence Africaine" font l'objet d'une critique dans la revue du même nom.

Le prix du livre, la cession et l'achat des droits sont comme dans les autres maisons d'édition soumis à la réglementation en vigueur sur le territoire français. Il n'existe aucune originalité à ce sujet. La cession et l'achat de droits d'auteur est règlementée par le contrat liant "Présence Africaine" à ses écrivains et ne diffère en rien des contrats passés dans les autres maisons d'édition.

Notons enfin pour terminer qu'il n'existe pas de club de livre organisé par les éditions "Présence Africaine" et que de ce point de vue si la vente par correspondance

peut toucher des particuliers, en France ou à l'étranger, elle ne prend jamais l'aspect qu'elle a lorsqu'il s'agit de celle pratiquée par les clubs du livre.

FUNCTION TECHNIQUE

Nous nous étendrons très peu sur cette fonction, puisqu'elle est relativement réduite chez Présence Africaine. Jusqu'à une certaine époque les livres publiés par Présence Africaine étaient très peu illustrés, c'est depuis l'apparition du livre de poche que l'illustration de ses couvertures en particulier, est devenu courante. De plus, l'absence ou la quasi-inexistence d'une collection pour livres d'enfants qui aurait nécessité une équipe d'illustrateurs, explique aisément leur inexistance.

"Présence Africaine" n'a pas d'imprimeur fixe. Pour l'impression de sa production elle s'adresse à une dizaine d'imprimeurs, pour des raisons d'offres et de demandes et ceci surtout en province où le tarif de l'impression est moins cher qu'à Paris. La correction des épreuves se fait à domicile par des personnes payés à la tâche. Comme dans les autres maisons d'édition les corrections d'auteurs sont à la charge de celui qui veut se faire imprimer et éditer, "Présence Africaine ne prenant en charge que les corrections typographiques.

PRESENCE AFRICAINE DANS LE CIRCUIT EDITORIAL FRANÇAIS ET AFRICAIN

En France il est difficile d'évaluer l'importance de "Présence Africaine" en tant que maison d'édition du point de vue commercial. Très peu connue en réalité, sa position dans la hiérarchie est insignifiante. Elle est connue, nous l'avons déjà dit, à travers ses publications par une infime partie de la population lisante française qui s'intéresse peu ou prou à la littérature noire d'expression française. La modestie de sa surface financière ne lui permet pas de combler cette carence. De plus s'étant, par la force des choses, spécialisée dans la publication des écrivains noirs, ses lecteurs potentiels se recrutent en premier lieu et tout naturellement dans le monde des étudiants africains à Paris. La librairie "Présence Africaine" au 25bis, rue des Ecoles, est l'un

des endroits régulièrement visité par la population étudiante africaine de la capitale.

Le marché français étant presque inexistant, le palliatif le plus naturel et le plus évident est, et restera nous semble-t-il, le marché africain. Par la nature de ses publications, le développement des études africaines, l'intégration de plus en plus poussée, dans les programmes des écoles et universités d'Afrique d'auteurs négro-africains, "Présence Africaine" trouve un marché de plus en plus important sur le continent africain. C'est ce qui explique les 3/4 de sa production sont exportées vers l'Afrique.

D'ailleurs outre le fait que c'est la maison d'édition "africaine" la plus connue sur le continent africain, tout au moins dans sa partie francophone, "Présence Africaine" est depuis 1970 partie permanente dans la société des Nouvelles Editions Africaines créées à Dakar et dont nous avons parlé dans notre introduction. Cela lui permet outre de développer son assise financière mais aussi d'avoir un pied sur le continent et de pallier au paradoxe dont nous parlions au début de ce chapitre et qui est celui de parler aux africains ~~des~~^{hors} de l'Afrique. Cependant sa production restera toujours peignée, de même nous semble-t-il celle des autres maisons d'éditions en Afrique, tant que la masse des lecteurs africains n'aura pas accès au français ou qu'inversement une édition en langue nationale africaine n'aurait pas été mise en place.

PERSPECTIVES ACTUELLES

En réalité, et pour revenir au sujet qui intéresse le présent travail, le problème de "Présence Africaine" réside dans le fait qu'elle est déservie par sa modeste dimension d'une part et d'autre part par le fait qu'elle ne s'est pas encore libérée idéologiquement de ce mouvement intellectuel qui l'a fait naître et qui l'enferme dans une sorte de stéréotype qui veut que "Présence Africaine" soit une maison d'édition publiant des oeuvres à tendances culturelles ou sociologiques réservées à une petite minorité de spécialistes blancs ou noirs.

Les responsables de la maison semblent avoir senti ce dilemme qui a long terme peut remettre en cause la survie même de la maison. Ils ont tenté de renverser la vapeur par divers moyens. La plus évidente est la création du livre de poche. Depuis 1968, en effet près de 12 titres qui représentaient auparavant moins de 40.000 exemplaires, sont passés au livre de poche ce qui a eu pour résultat de multiplier par 3 le nombre des exemplaires mis sur le marché.

La diversification de la production est aussi un des moyens de pallier à ce dilemme dont nous parlions. Le livre d'enseignement prend de plus en plus d'importance dans la production. L'association avec les "Nouvelles Editions Africaines" devrait en accélérer le processus. L'enseignement des auteurs africains ouvre nous semble-t-il des perspectives intéressantes à "Présence Africaine" du fait qu'elle est pratiquement la seule à avoir édité jusqu'à présent la plupart des écrivains négro-africains. L'éclatement progressif des barrières linguistiques entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone peut aussi être un espoir pour "Présence Africaine". En ce sens le lancement d'une collection concernant les pays anglophones d'Afrique arrive à point nommé, et peut lui ouvrir l'accès de certains de ces pays.

Toujours dans le domaine des perspectives, nous pensons qu'une certaine reconversion qui ne sera que technique de ce point de vue là, pourrait intervenir dans un temps difficile à déterminer, mais qui est inéluctable : c'est celle de l'édition dans les langues nationales africaines. Car nous pensons que la lecture ne sera vraiment effective, ne deviendra une réalité sociale, que le jour où chaque peuple lira ses propres écrivains ou des écrivains étrangers, dans sa propre langue. Nous sommes conscients que cela n'est pas pour demain, mais c'est une éventualité à ne pas négliger.

Diversification de la production, redéfinition de sa politique d'édition vers une politique d'édition de masse, se libérer de ce carcan culturel dans lequel est enfermé depuis 1949, ouverture de plus en plus grande vers le pays africain où le marché

potentiel des lecteurs tend à s'élargir chaque jour d'avantage, tels nous semble être les grands schémas qui peuvent permettre un meilleur développement de "Présence Africaine".

-
- 1 - HAUSSER (M.) - l'Enseignement de la littérature négro-africaine de langue française en Afrique - p. 33-42 - in : Les littératures d'expression française : Négritude africaine et négritude caraïbe - Paris : Université Paris-Nord, Centre d'études francophones, 1973 - 158 p. : 30 cm.

CHAPITRE II

ÉTUDE BIBLIOLOGIQUE DE LA PRODUCTION DE PRÉSENCE AFRICAINE

Il s'agit essentiellement dans ce chapitre de faire une étude statistique de la production de Présence Africaine de 1949 à 1972. Pour ce faire nous nous sommes fondés sur la bibliographie que nous avons pu établir à la suite de nos recherches et qui nous a permis de recenser toute la production de Présence Africaine, à 7 ou 8 titres près.

Nous avons pu ainsi relever 287 titres représentant 1.010.195 exemplaires et comportant 27 traductions, 42 rééditions ou réimpressions, 62 ouvrages épuisés et 13 livres de poche.

Cette production totale a été pour des raisons de commodité, regroupée sous diverses rubriques par thèmes. C'est ainsi que nous étudierons successivement les ouvrages relevant de la "littérature" ceux ayant trait aux "Enquêtes et Etudes", les "Textes politiques" ceux traitant de l' "Histoire : culture et civilisation" ceux afférant à la "Pédagogie et Enseignement" et enfin les actes des "Congrès et Colloques" publiés par Présence Africaine.

Ce découpage de la production par thème, arbitraire pour certaines oeuvres peut-être, a semblé plus apte à éviter une trop grande dispersion vu le peu de temps qui nous restait pour manier toutes ces unités bibliographiques. En ce qui concerne les tirages par titres nous nous sommes servis des doubles des imprimés de la Régie du Dépôt Légal conservés dans les archives de la direction de Présence Africaine.

L'étude rubrique par rubrique se terminera enfin par une synthèse générale regroupant les principales caractéristiques de cette production de Présence Africaine.

LITTÉRATURE

Dans la rubrique, littérature, c'est-à-dire essentiellement l'édition d'oeuvres d'imagination telles que romans, essais littéraires, poèmes ou pièces de théâtre, la production de Présence Africaine s'élève à 105 titres, soit plus de 47,3 % du nombre total des titres publiés. Cette production littéraire se répartissant essentiellement entre les oeuvres romanesques et poétiques. Comme l'indique la courbe symbolisant les titres, la production a tendance à progresser jusqu'aux années 67, année record où Présence Africaine publie 11 nouveaux titres, pour se stabiliser à partir de 1969, après deux chutes notables en 1959 : 1 titre et en 1968 : 3 titres. Nous constaterons plus loin que la baisse de 1959, en ce qui concerne les ouvrages littéraires, correspond presque année pour année, à une augmentation notoire de la publication de textes d'inspiration politiques et sociales. Cela correspond sans doute à la conjoncture socio-politique de l'époque, car il ne faut pas oublier que les années 58 à 60 furent relativement mouvementées du point de vue politique en Afrique Noire francophone et que nous sommes à la veille de la décolonisation. L'heure n'était pas aux évasions poétiques ou romanesques.

Notons enfin que Présence Africaine ne commença à publier des oeuvres littéraires qu'en 1954. L'étude de cette production s'étend donc sur un peu moins de vingt ans.

Quant aux tirages, le nombre total publié jusqu'en 1972, s'élève sensiblement à 485.743 exemplaires, sans compter 7 titres dont on n'a pu retrouver les imprimés de la régie du dépôt légal, essentiellement parce qu'ils étaient trop vieux.

Si le tirage moyen de Présence Africaine, se situe aux environs de 3.000 exemplaires par titres, c'est dans la rubrique littérature que l'on trouve les tirages les plus faibles, en particulier dans le domaine de la poésie où nombre d'ouvrages, ou plus exactement de plaquettes, sont tirés à 450 ou 700 exemplaires.

L'étude du tracé des tirages, nous révèle que jusqu'en 1961, Présence Africaine, publie entre 5.000 et 10.000 exemplaires par an pour l'ensemble de son domaine littéraire. Ce sont les années héroïques d'une modeste maison d'édition, n'ayant seulement que quelque dix ans d'expression éditoriale.

À partir de 1962, les tirages vont progresser lentement mais sûrement, soit à cause de l'augmentation du nombre des titres pendant une année comme 1962 ou un tirage de 32.800 exemplaires correspond à 10 titres, soit parce que Présence Africaine se lance dans l'édition du livre de poche à partir des années 1968/1969 en réimprimant des classiques de la littérature africaine, tels que les "Contes d'Amadou Koumba" de Birago Diop à des tirages de 20.000 exemplaires. L'année 1972 sera une année record en ce qui concerne les tirages, avec 5 titres à plus de 15.000 exemplaires chacun.

Cette politique du livre de poche, doit d'ailleurs être étendue aux domaines autres que littéraires, selon l'audience que tel ou tel ouvrage a reçu dans les milieux intéressés. Elle se développera aussi en direction des programmes scolaires en Afrique même, puisque la littérature noire d'expression française ou anglaise est de plus en plus étudiée, d'où une demande accrue devrait nécessairement amener une augmentation des tirages et un développement du livre de Poche à Présence Africaine. On peut donc penser qu'avec l'émergence de nouveaux écrivains et un développement de l'édition, la production ne fera qu'augmenter dans le futur.

Notons que du point de vue des genres, les romans et la poésie viennent en tête avec 37,1 % des titres publiés, suivent les oeuvres théâtrales et les contes.

Nous venons de voir la structure globale de l'édition littéraire de Présence Africaine du point de vue des titres et des exemplaires. Il nous reste à aborder le problème des traductions, des réimpressions, des rééditions et des ouvrages épuisés.

Sur une période donc d'une vingtaine d'années, nous avons relevé 7 traductions dont 3 de l'anglais au français, 2 du français à l'anglais et 2 du portugais au français. 5 de ces traductions sont relativement récentes puisqu'elles se situent après 1963.

En définitive les traductions n'occupent qu'une place dérisoire dans la production littéraire de *Présence Africaine*. Cela tient essentiellement à deux faits. D'une part, jusqu'à ces dernières années, *Présence Africaine* de par l'origine de ses fondateurs et sa situation géographique n'a eu à publier que des oeuvres d'écrivains noirs d'expression française et accessoirement d'écrivains européens, mais toujours francophones. Et si la première traduction d'une oeuvre d'un écrivain anglophone d'Afrique noire se situe seulement en 1964, cela peut s'expliquer nous semble-t-il par le clivage colonial qui divisa l'Afrique en deux aires linguistiques qui ayant très peu d'échanges intellectuels, publièrent séparément leur production l'une à Londres ou à New-York, l'autre à Paris ou à Bruxelles.

D'autre part, le coût relativement élevé d'une politique de traduction dans une maison d'édition, requérant un personnel qualifié et spécialisé, ne correspondait pas en réalité à la dimension relativement modeste de *Présence Africaine*. Sa surface commerciale ne lui permettant pas d'avoir à plein-temps une section spécialisée dans les traductions. Cependant en dépit de ses moyens limités il est envisagé de développer cette politique des traductions par l'établissement d'une collection consistant à faire connaître les réalités culturelles, politiques et sociales des pays anglophones par le biais des traductions. Les premiers ouvrages de cette collection devant sortir cette année même.

Quant aux réimpressions et rééditions, nous avons choisi de les traiter ensemble, tant il nous a été difficile de distinguer ^{entre} ~~des~~ ce qui était une simple réimpression d'une nouvelle édition. Disons simplement que cette catégorie totalise 22 titres réimprimés ou réédités, soit 22 % des titres produits en littérature, dont 3 sont de

rééditions certaines soit parceque le texte initial a été augmenté comme dans le cas des recueil de contes, soit à cause d'une préface qui n'existait pas dans une édition précédente, tout le reste nous semble-t-il devrait être considéré comme des textes réimprimés.

En ce qui concerne ces dernières, l'augmentation du nombre des tirages coïncide sensiblement à partir de 1968 avec leur augmentation ceci essentiellement à cause de la création d'une collection du livre de poche, dans laquelle sont réimprimés presque tous les romans, contes ou pièces de théâtre ayant eu un succès dans les milieux intellectuels africains.

En général, la tendance a été jusqu'ici à la réimpression plutôt qu'à la réédition, d'une part semble-t-il à cause d'un nouveau développement des études concernant la littérature noire d'expression française tant du point de vue de la critique littéraire que du point de vue scolaire et d'autre part, ce qui en est en même temps le corollaire, à cause de l'élargissement du marché de l'édition africaine.

En ce qui concerne les ouvrages épuisés, ils s'élèvent à 31 titres soit 22,8 % du chiffre global des titres publiés par Présence Africaine en littérature. La plupart de ces ouvrages épuisés, étant des plaquettes de poésie, dont le tirage n'excède pas 700 exemplaires, ou alors des oeuvres dont la date d'édition remonte aux années 50 comme le roman du Sénégalais Abdoulaye Sadju "Nini mulatresse du Sénégal" et bien d'autres qui furent parmi les premières oeuvres littéraires à être éditées par Présence Africaine et dont l'intérêt auprès des lecteurs africains a décliné pour des raisons d'ordre culturel, intellectuel et même parfois politique qui nous conduirait hors de notre propos si on voulait trop s'y étendre.

On peut cependant constater que par rapport aux autres genres la poésie est celui qui a le plus de titres épuisés: 12 titres sur un total de 31, ceci mis en rapport

avec un tirage moyen relativement faible de 500 exemplaires, permet d'expliquer la disparition de certaines oeuvres du circuit commercial à partir de leur contenu et de leur tirage, soit que le message véhiculé par ces poèmes n'avait qu'un intérêt limité, soit que leurs auteurs une fois un recueil publié soit retombé dans l'anonymat littéraire.

ENQUÊTES ET ETUDES

La rubrique "Enquêtes et Etudes" est la seconde division des publications de Présence Africaine par l'importance du nombre de ses titres et de ses tirages. Forcés que nous étions de regrouper les diverses unités de la production de Présence Africaine en diverses rubriques pour une meilleure étude statistique nous avons regroupé sous cette tête de chapitre tout ce qui ressortissait de l'enquête en général qu'il s'agisse de la critique littéraire, d'études économiques, sociologiques ou ethnologiques. Elle présentera de ce fait un caractère peu homogène. Néanmoins notre souci premier était d'éviter une trop grande dispersion et de tenter un regroupement par grands centres d'intérêt.

61 titres publiés jusqu'à 1972 soit 21,6 % de la production totale pour un tirage global de 158.210 exemplaires soit 15,6 % de l'ensemble des tirages. Du point de vue chronologique nous avons recensé des textes allant de 1954 à 1972, soit sur une période d'un peu moins de vingt ans, comme pour la rubrique précédente. En réalité à part 3 ouvrages publiés entre 1953 et 1957, on peut considérer l'édition des textes critiques à partir de 1958, autrement dit des publications relativement récentes.

En effet à partir de cette dernière date Présence Africaine publie une moyenne de 3 titres par an avec des pointes de 7 titres en 1958 et 1969 et une année creuse en 1966 où nous n'avons relevé aucun ouvrage pouvant entrer dans cette rubrique.

On peut noter enfin que cette année 1958 est l'année la plus importante du point de vue des titres correspondant, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, à une baisse des titres en littérature, sans doute pour les raisons que nous

avons évoquées lorsque nous avons eu à faire cette remarque dans le chapitre précédent.

Du point de vue des tirages, nous n'avons pas constaté comme dans la rubrique littérature, de grandes différences dans le nombre des exemplaires publiés. Ici ils ne varient pas de 500 à 20.000 exemplaires comme précédemment. Les tirages sont pour ainsi dire plus homogènes et plus stables. Une moyenne de 3.000 exemplaires par titre avec un seul tirage à 20.000 exemplaires, qui est la réimpression en livre de poche du premier ouvrage publié par les éditions Présence Africaine en 1949, il s'agit de "La Philosophie Bartu" de Placide Tempels. Les tirages les plus faibles se situent dans cette rubrique à 800 exemplaires. Au total la moyenne générale des tirages par an ne dépasse jamais 20.000 exemplaires, les réimpressions comprises. Ceci pour une double raison. D'une part parceque dans cette rubrique la réimpression en livre de poche qui suppose de forts tirages n'existe pas jusqu'à présent, nous avons vu qu'elle se limitait aux ouvrages littéraires. De plus l'insignifiance des rééditions est notoire, 1 titre au total sur un corpus de 61 titres. D'autre part étant des ouvrages d'érudition, leur lecture est l'apanage d'un nombre relativement restreint de lecteurs appartenant à la catégorie sociale des universitaires ou des intellectuels en général, d'où leur diffusion relativement restreinte. Ces deux raisons peuvent, pensons-nous, justifier la moyenne de 3.000 exemplaires.

Nous avons par là abordé le problème des rééditions et des réimpressions, qui se chiffrent au nombre de 5, dont 1 réédition. Leur petit nombre se justifie pour les raisons que nous venons d'évoquer et aussi parcequ'un ouvrage d'étude critique ne se réimprime pas ou ne se réédite pas aussi rapidement qu'un roman par exemple. L'extension prévue de la collection du livre de poche aux essais et textes critiques permettra un développement certain des tirages.

Quant aux ouvrages épuisés ils s'élèvent à 10, dont la moitié sont des titres publiés avant 1960. Il est à noter que certains de ces ouvrages ont des résonances d'ordre politique tel l'ouvrage de Daniel Guérin "l'Algérie qui se cherche" publié en 1964

ou celui de Philippe Oberlé "Afars et Somalis" : le dossier de Djibouti" publié en 1971, donc rapidement épuisé. Cependant beaucoup d'œuvres de cette rubrique sont relativement ^{récentes} ~~modernes~~ si l'on considère 1958 comme la date de départ de l'édition des textes critiques le nombre des textes épuisés peut être considéré comme normal en considérant comme nous l'avons dit plus haut que le succès d'un ouvrage critique n'est pas toujours aussi évident que celui d'une œuvre de littérature et que l'on ne le réimprime pas toujours aussi régulièrement.

TITRES POLITIQUES

Présence Africaine a été fondée à une époque où, comme on l'a vu dans l'introduction, il s'agissait de revaloriser et de diffuser la culture noire. Cependant beaucoup d'intellectuels noirs et parfois européens ne s'arrêtèrent pas à cette vision culturelle du monde noir. La maison d'édition fut pour nombre d'entre eux le moyen de s'exprimer d'un point de vue essentiellement politique. Nous avons donc jugé qu'il était nécessaire de regrouper dans un même chapitre, tous les textes qui posaient de près ou de loin les problèmes politiques concernant le continent africain et le monde noir en général. Du point de vue chronologique on peut affirmer que sauf erreur, la publication de ces textes à tendance politique commence en 1956, cela ne saurait étonner puisque nous sommes à la veille de la décolonisation en Afrique noire francophone. Nous n'avons pas en effet relevé dans nos recherches bibliographiques de titres ayant été publiés avant 1956, sauf pour un seul édité en 1952 et dont nous n'avons pas pu retrouver la fiche du dépôt légal qui aurait pu nous permettre de connaître son tirage.

47 titres publiés donc jusqu'en 1972 représentant un pourcentage de 16,03 % de la totalité des titres. 106.153 exemplaires publiés soit 1,5 % du tirage global. La faiblesse du pourcentage s'explique essentiellement ici par le nombre infime des rééditions et les réimpressions. Nous reviendrons plus loin sur ces problèmes.

Le nombre des titres publiés s'élève donc à 47 soit une moyenne de 2,7 titres

par an. Cette moyenne correspond exactement à la réalité de cette rubrique qui se caractérise par une relative pauvreté du point de vue des titres. En effet, à part l'année 1959 où 9 titres ont été publiés et dans un moindre degré, l'année 1964 où nous avons recensés 4 titres, toutes les autres années virent la publication de textes politiques graviter autour de 1 ou 3 titres, contrairement à la rubrique "Enquêtes et Etudes" qui a une moyenne de 3 ou 4 titre par an, et à celle de la "Littérature" qui s'élève à 6 titres par an. On peut noter que la production record des titres en 1959 ainsi que nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, peut être mis ^{en rapport} avec un certain contexte socio-politique qui a favorisé une floraison de textes à tendance politique, à une époque où étaient remis en question les rapports entre la France et ses anciennes colonies et ce au détriment des écrits purement littéraires tels que romans, poésie ou pièces de théâtre.

En ce qui concerne les tirages ceux-ci s'élèvent à 106.153 exemplaires soit un pourcentage de 1,5 % de la production globale. La faiblesse de ce pourcentage est dû essentiellement à l'insignifiance du nombre de rééditions et des réimpressions et à ce titre il nous semble plus significatif que le chiffre brut des tirages. Cependant il nous faut ici émettre une réserve quant à son exactitude, dans la mesure où dans cette rubrique nous n'avons pas pu retrouver pour bons nombres d'ouvrages, les imprimés de la régie du dépôt légal au siège de Présence Africaine, avec lesquels nous établissions le nombre d'exemplaires tirés, puisqu'ils remontaient pour la plupart à 1956 ou 1957 voire même 1952.

Cela étant le tirage moyen par titre dans cette rubrique se situe entre 2.000 à 2.800 exemplaires si nous n'avons relevé aucun titre ayant un tirage inférieur à 1.000 exemplaires comme dans les deux chapitres précédents, nous n'avons par contre aucun ouvrage ayant de gros tirage, puisqu'il n'existe pas de livres réédités en livre de poche ou dont la réimpression ou l'édition aurait nécessité des tirages élevés.

L'année record se situe évidemment en 1959 avec 19.700 exemplaires tirés, cela étant dû essentiellement au nombre relativement important de titres publiés cette année là.

La particularité de cette rubrique réside dans l'importance du nombre des traductions. Sur 47 titres publiés 12 sont des traductions dont 9 de l'anglais au français et 3 du français à l'anglais. Cela est dû essentiellement au fait que de bonne heure les hommes politiques africains de langue anglaise, comme Kwamé N'Krumah ou des africanistes comme Georges Padmore tirent le devant de la scène politique et que leurs écrits eurent une réelle influence auprès des intellectuels africains. Cependant, on peut noter que ces traductions sont toutes récentes dans la mesure où elles se situent toutes après 1960 sauf une seule remontant à 1952, il s'agit de "Letter to Maurice Thorez" d'Aimé Césaire. On peut affirmer que les 3/4 des livres traduits publiés par Présence Africaine peuvent être rangés dans cette rubrique des textes politiques.

Autre particularité de ce chapitre le nombre relativement important d'ouvrages épuisés qui s'élèvent à 13 et ceci au détriment des titres réimprimés ou réédités qui se chiffrent à 3. Presque tous les ouvrages épuisés remontant aux années 60 et au delà. La non réimpression ou la non réédition de ces ouvrages à tendance politique est-il dû à la nature même de ces livres ? "Les Damnés de la Terre" de Frantz Fanon épuisé depuis plus de dix ans n'a pas encore été réédité chez Présence Africaine, malgré son importance. Il semble que nous touchons ici à un problème qui par ses implications dépasse le cadre strictement commercial et éditorial. Il en est ainsi des oeuvres politiques de Sékou Touré.

En conclusion nous pouvons dire que nous avons eu ici à réécenser un fond relativement ancien par rapport aux autres rubriques qui se caractérisent par un nombre relativement important de traductions et d'ouvrages épuisés et très peu de réimpressions et de rééditions. Il se rapproche de la rubrique précédente par l'inexistence d'une collection du livre de poche et des tirages assez stables.

ENSEIGNEMENT ET PEDAGOGIE

C'est l'un des domaines la production de Présence Africaine est la plus faible en valeur absolue, puisque depuis sa fondation, la maison d'édition n'a publié que 14 titres sur une production globale de 287 titres, soit un pourcentage de 4,8 %. Nous verrons que cette faiblesse des titres est compensée par des tirage élevés du fait que nous sommes ici dans le domaine scolaire. L'insignifiance, voire l'inexistence de manuels scolaires dans l'édition de Présence Africaine s'explique peut-être par le fait que le marché scolaire africain existait déjà avant que "Présence Africaine" ne se lance dans ce genre d'édition. Déjà des maisons comme Armand Colin, Hatier ou Nathan, éditaient déjà vers les années 50 des ouvrages scolaires à l'intention des écoles d'Afrique noire. C'est donc à des entreprises solidement établis sur le marché que Présence Africaine doit faire face.

Cependant dans le cadre des "Nouvelles Editions Africaines" crée par le gouvernement sénégalais et ivoirien, en association avec Hatier, Hachette, le Seuil Armand Colin et Présence Africaine, de nouvelles perspectives s'ouvrent dans le domaine scolaire, puisqu'une priorité lui a été donnée.

C'est ainsi que tout en n'ayant pas de commande ferme Présence Africaine a lancé des "prototypes" surtout dans le domaine de l'histoire africaine. Ce sont des livres écrits par des auteurs africains et ayant valeur d'exemple de ce qui pourrait être fait en matière de livres scolaires répondant aux besoins des étudiants et élèves africains. Il n'y a donc pas de politique du livre scolaire à long terme, sa surface commerciale et les puissances des maisons concurrentes ne lui permettant pas de lancer un tel programme.

Cependant pour en revenir aux titres déjà publiés par Présence Africaine, 14 ouvrages publiés depuis 1958, correspondant à 123.750 exemplaires soit 12,2 % du total général. Ce décalage entre le nombre réduit d'ouvrages publiés et l'importance du nombre des exemplaires tirés tient évidemment au fait que l'édition de manuel pédagogique ou

scolaire nécessite de forts tirages à cause de la forte densité de la population à laquelle elle s'adresse.

C'est en effet dans cette rubrique que les tirages varient régulièrement entre 10.000 et 20.000 exemplaires. Cependant les livres scolaires n'ont pas toujours été tirés à de fort tirages. Il ressort en effet de la consultation des doubles des imprimés de la régie du dépôt légal conservés par la direction de Présence Africaine que c'est à partir des années 1964/1965 que les tirages à 20.000 exemplaires et plus ont fait leur apparition. Jusqu'alors le tirage des manuels scolaires se faisaient à 5.000 exemplaires environ si l'on veut considérer une moyenne générale. Quelques ouvrages par la suite ont eu des tirages successifs relativement élevés, comme "l'Histoire de l'Afrique Occidentale" de Djibril Tamsir Niane, qui a eu 2 tirages à 15.000 exemplaires.

Ce fait est dû essentiellement d'une part, que comme nous l'avons dit plus haut, Présence Africaine ne contrôlait pas le marché scolaire africain et qu'elle ne pouvait prendre le risque de faire de gros tirage et d'accumuler des invendus et que d'autre part ses "prototypes" ne semblaient pas avoir cours dans les programmes scolaires en vigueur en Afrique Noire. De là cette modestie en ce qui concerne les tirages de la plupart de ces manuels scolaires.

A part une seule réimpression, nous n'avons relevé ni traductions, ni rééditions, ni livres de poche. Il semble d'ailleurs qu'avec l'africanisation des programmes scolaires en vigueur actuellement en Afrique noire, "Présence Africaine" puisse trouver un palliatif à cette carence en matière de livres scolaires. En effet, certains écrivains de la génération dite de "la négritude" sont de plus en plus étudiés dans les lycées et universités africaines, autrement dit des romans et pièces de théâtre qui à l'origine étaient des ouvrages non scolaires le sont devenus par la force des choses. D'où un nouveau marché pour Présence Africaine ce qui justifie les nombreuses rééditions en livres de poche des ouvrages de littérature africaine que nous avons mentionné dans le chapitre "Littérature".

Notons enfin que l'édition en langue africaine est un projet de Présence Africaine et que quelques expériences ont été tentées.

HISTOIRE - CULTURE - CIVILISATION

Si l'on voulait faire l'historique de cette rubrique on devrait la faire remonter à la fondation de Présence Africaine en tant que Revue culturelle. Et ce n'est pas un hasard si le premier ouvrage édité par Présence Africaine en 1949 relève de cette rubrique, il s'agit de "La Philosophie Bautu" du Révérend Flacide Tempels.

En valeur absolue cependant ce n'est pas le secteur le plus important de la production de "Présence Africaine". 36 titres soit 12,5 % du total général équivalant à 104.110 exemplaires, c'est-à-dire 1,3 % de l'ensemble des tirages.

Paradoxalement nous avons constaté lors de nos recherches bibliographiques tous les titres publiés, excepté 3 qui remontent à 1955 et 1957, étaient postérieurs à 1960, nous avons donc à faire ici à des publications relativement récentes, l'ouvrage le plus ancien de cette rubrique ayant été publié en 1957. Relativement à ce problème des publications, on peut noter l'importance de la place prise par les ouvrages de Cheikh Anta Diop et de Boubou Hana, deux historiens qui a eux deux totalisent presque la moitié des titres qui relèvent de cette rubrique 16 titres sur un total de 36.

Du point de vue des tirages nous revenons dans la moyenne générale de Présence Africaine, entre 2.800 et 3.000 exemplaires par ouvrage. Le seul livre qui ait fait l'objet d'un tirage à 20.000 exemplaires est celui de Djibrill Tamsir Niane "Soundiata ou l'épopée mandingue" et ceci en réimpression.

C'est dans cette rubrique semble-t-il que l'on retrouve ces "prototypes" ouvrages résultant d'une recherche de niveau supérieur et à la limite des manuels scolaires, tel que "l'Histoire traditionnelle d'un peuple : Les Zarma-Songhay" de Boubou Hana. On peut noter que la collection "livre de poche" n'existe pas dans cette rubrique. L'importance

quant au volume, de chaque ouvrage se prêtant peu à la réimpression en "livre de poche"
Il s'agit surtout d'ouvrages historiques et relativement érudits.

Quant aux rééditions et réimpressions elles sont au nombre de 5, dont une réimpression à 20.000 exemplaires déjà mentionnée. Toutes ces réimpressions ou rééditions sont des ouvrages d'ordre historique dont le très important ouvrage de Cheikh Anta Diop "Notions nègres et culture". Le nombre restreint de titres réimprimés s'expliquant semble-t-il par un fait dont on a fait mention plus haut, à savoir le caractère relativement récent de la majorité ces titres doublé du fait qu'étant des ouvrages de niveau élevé ils relèvent d'un public relativement restreint donc s'épuise moins vite qu'un roman ou un essai littéraire.

Ici aussi très peu de traductions, 4 seulement, dont 2 de l'Anglais au Français. Nous ne renviendrons pas sur les problèmes posés par la traduction chez Présence Africaine, dont nous avons parlé précédemment et qui restent toujours valables pour cette rubrique nous semble-t-il. Notons cependant que 2 de ces traductions sont épuisées et qu'à part une qui remonte à 1957, les 3 autres sont postérieures à 1960, dont une en 1971.

Les titres épuisés s'élèvent à 7 certains étant des ouvrages antérieurs à 1959.

En définitive la caractéristique de cette rubrique réside dans le fait que l'ensemble de ses titres par rapport aux autres chapitres précédents forme un tout relativement récent quant à la date de publications des titres. De là le nombre relativement restreint des rééditions, réimpressions et ouvrages épuisés. Nous retiendrons aussi que du point de vue des prix ce sont les livres les plus chers publiés par Présence Africaine et par leur nature, ouvrages consécutifs à des recherches d'ordre universitaire, et de par leur volume, le nombre de pages gravitant aux alentours de 200 à 500 pages.

CONGRES-COLLOQUES

Dernier chapitre concernant les publications de Présence Africaine. Il s'agit essentiellement des actes des congrès, colloques ou symposium publiés par des associations culturelles ou des partis politiques africains. Dans cette rubrique la Société Africaine de culture, créée par les fondateurs de Présence Africaine, se taille la part du lion, toutes ses publications étant évidemment éditées par Présence Africaine".

Cependant, de par leur nature même, ces publications sont non seulement très récentes, mais très dispersées dans le temps. C'est ainsi que de 1959, date à laquelle nous avons trouvé le 1er Congrès, il faut attendre 1965 pour pouvoir en recenser un autre. Cependant à partir de cette époque, l'édition des actes de Congrès ou colloques sera régulière pour vraiment s'amplifier à partir de 1968.

19 titres publiés jusqu'à 1972 soit 6,6 % du total général, correspondant à 32.159 exemplaires. Les tirages ne sont pas homogènes comme pour les livres dans les chapitres précédents ils varient entre 1.000 et 2.000 titres par ouvrages publiés. La modestie de ces tirages qui s'explique semble-t-il par la nature même de ces publications qui n'atteignent pas un public très étendu, mais sont surtout destinées soit à des particuliers intéressés, soit à des sociétés savantes et ne se distribuent pas aussi facilement que les autres monographies.

Cette rubrique se caractérise enfin par l'inexistence des traductions des réimpressions et des rééditions. Ce fait s'explique simplement par la nature même des ouvrages, car on réimprime rarement les actes d'un congrès ou d'un colloque et aussi, et surtout, par le fait que nombre d'entre eux sont très récents.

Rubrique en définitive relativement marginale. On peut considérer que la publication des Congrès de la Société Africaine de culture ou de l'Union Progressiste sénégalaise ne fait pas vivre Présence Africaine. C'est un appoint de prestige à cette maison d'édition dont l'incidence commerciale est insignifiante au regard des monographies

tels que les romans, essais ou livres scolaires. Nous l'avons mentionné parcequ'elle existait, mais son importance du point de vue bibliographique et partant commerciale est très peu importante.

Nous avons donc tenté de voir dans cette seconde partie le détail de la production Présence Africaine de 1949 à 1972 et ceci à l'intérieur de grandes rubriques. Nous reprendrons ici en guise de conclusion les caractéristiques qui nous semblent les plus intéressantes.

Le "Livre de poche" en tant que collection distincte est une création très récente chez Présence Africaine. 1968 marque son entrée dans la maison. Encore ne concerne-t-elle que les ouvrages relevant de la "littérature" principalement les romans et à un moindre degré les ouvrages de critique. Sur une centaine d'ouvrages susceptibles d'être édités en livre de poche, 13 seulement l'ont été jusqu'à présent. Cependant l'extension du livre de poche est à prévoir. D'~~autre~~^{une} part, par la force des choses, si l'on considère qu'actuellement, l'accès à des couches plus étendues de lecteurs passe par le livre bon marché et abondant. D'autre part, et cette conséquence découle de la précédente, par l'africanisation des programmes scolaires en Afrique. Etant l'éditeur de la plupart des romanciers, essayistes ou dramaturges africains inscrit dans les programmes dans les écoles et universités africaines. Présence Africaine devra étendre cette collection du livre de poche pour répondre aux besoins de l'école africaine.

Les traductions sont évidemment liées à un problème financier. Comme nous l'avons dit précédemment la surface commerciale de Présence Africaine ne lui permet pas de se lancer à fond dans une telle politique, mais gageons qu'avec son association avec d'autres maisons d'édition en Afrique elle pourra~~it~~ développer son activité dans ce domaine. Cependant il faut préciser qu'une politique à long terme n'a pas été précisée, et que dans l'immédiat cette carence sera pallier par la création d'une collection consistant à faire connaître les réalités des pays anglophones.

Quant aux ouvrages scolaires, leur insignifiance par leur contenu et leur nombre est dû au fait que Présence Africaine a pris le train en marche en quelque sorte. Cependant, plusieurs facteurs peuvent jouer en sa faveur à l'avenir dans ce domaine. Il s'agit d'une part que l'africanisation des programmes en Afrique, met Présence Africaine dans une situation privilégié étant donné qu'elle possède les droits d'auteurs de la plupart des écrivains africain francophones. D'autre part l'accent mis sur la priorité du livre scolaire, aux "Nouvelles Editions Africaines" avec qui Présence Africaine est associée, ouvrent de nouvelles perspectives. Enfin le besoin de lecture en Afrique devenant de plus en plus grand, Présence Africaine peut développer son édition post-scolaire grâce notamment au livre de poche.

Enfin outre le caractère marginal des Congrès et Colloques, on peut retenir que jusqu'à présent les ouvrages d'imagination relevant de la littérature occupent une place de choix dans la production de Présence Africaine. Cela s'explique qu'historiquement les écrivains africains francophones furent d'abord essentiellement des romanciers ou poètes. Cependant depuis quelques années cette tendance se stabilise et on assiste à un renouveau depuis 2 ans qui permet d'espérer une meilleure diversification de cette production.

CONCLUSION

Nous ne reprendrons pas ici l'historique de "Présence Africaine". Cependant nous constaterons simplement que née dans le sillage du mouvement culturel nègre des années 30, elle a eu conservé une certaine renommée internationale qui ne correspond en rien à sa réalité objective.

Comme dans les milieux africanistes des quatre coins du monde, elle est en vérité une modeste maison d'édition au regard du monde éditorial français par exemple.

Compte tenu des problèmes qui se posent actuellement ou qui pourraient se poser à court terme aux professionnels de l'édition (augmentation croissante des frais de l'édition, pénurie de papier à plus ou moins long terme etc ...) et surtout de la tendance monopolistique de l'édition française, "Présence Africaine" depuis 1949 est, nous semble-t-il à un tournant. Soit elle continue de vivre de son audience internationale purement théorique, soit elle accomplit une restructuration en rapport avec l'édition africaine déjà existante ou naissante.

Quest-ce à dire ? Sinon que pour nous sa survie se trouve en Afrique, en association avec les éditeurs du continent, participation au capital des Nouvelles Editions Africaines est un pas. D'une part parce que "Présence Africaine" est actuellement l'éditeur le plus important de la littérature négro-africaine d'expression française et que celle-ci est appelée à court terme, à se développer en Afrique, et que d'autre part les pays africains ont un besoin urgent de manuels scolaires adaptés à leurs réalités propres, d'ouvrages éducatifs de caractère général pour programmes d'alphabétisation et de livres extra-scolaires destinés à l'éducation permanente. Hors de ce cadre, nous semble-t-il, "Présence Africaine" sera toujours condamné à éditer depuis Paris des ouvrages culturels pour une population restreinte d'africanistes ou de chercheurs.

La diversification de sa production est donc un impératif majeur, auquel elle ne peut se soustraire sans remettre en cause sa propre survie.

Certes des tentatives sont menées, particulièrement dans le livre d'enseignement, avec des "prototypes" en histoire par exemple, nous pensons que cela devrait aller en augmentant toujours en relation avec les éditeurs du continent africain.

La production que nous avons recensée est certes intéressante à bien des égards mais nous l'estimons encore trop élitaire et de surcroît en français pour pouvoir toucher la masse des lecteurs africains. "C'est là une situation dramatique. Mohamadou Kane en 1966, notait avec désenchantement : "l'écrivain africain n'a jamais eu de public et a su cela de tout temps". Faut-il ajouter : et n'en aura jamais (entendons en Afrique) ? ou du moins, n'en aura jamais d'autre que parmi les écoliers, les étudiants et les universitaires : devenu classique, en quelque sorte, dans le meilleur des cas, sans avoir été lu ? 1.

Nous touchons là à un problème qui ne concerne pas seulement "Présence Africaine" mais l'édition africaine en général. Produire de livres pour qui ? si pour un moment relativement long les livres éducatifs et culturels seront encore en français ou en anglais, "Présence Africaine" et les éditeurs africains devront, dans un avenir plus ou moins lointain, selon les pays, en arriver à une édition en langues nationales africaines et c'est à ce moment là seulement qu'ils pourront pleinement jouer leur rôle qui est non seulement de produire et de diffuser mais aussi d'informer.

Isolément parisien, faiblesse économique, production modeste, le tableau serait noir s'il fallait s'en tenir à cela. Nous pensons que dans l'intérêt immédiat du livre négro-africain d'aujourd'hui, il faut que Présence Africaine vive et surtout se développe. Mais elle ne pourra le faire qu'en rapport avec l'Afrique si elle veut pouvoir susciter et diffuser une littérature réellement africaine.

1 ← HAUSSER (M.) - l'Enseignement de la littérature négro-africaine de langue française en Afrique - p. 33-42 - in : les littératures d'expression française : Négritude africaine et négritude caraïbe - Paris : Université Paris-Nord, Centre d'études francophones 1973 158 p. : 30 cm.

T A B L E A U R E C A P I T U L A T I F (1949/1972)

RUBRIQUES	N ^{bre} DE TITRES	N ^{bre} d'EXEMPL.	N ^{bre} DE TRAD.	REIMPR/REED.	ÉPUISE	LIVRES DE POCHE
LITTÉRATURE	(47,3%) 105	485.743	(48,08%) 7	24	31	11
ENQUÊTES ET ÉTUDES	(21,6%) 61	158.280	(15,6%) 4	4	10	2
TEXTES POLITIQUES	(16,003%) 47	106.153	(1,5 %) 12	3	13	
HISTOIRE, CULTURE, CIVILISATION	(12,5%) 36	104.110	(1,3 %) 4	5	7	
PÉDAGOGIE, ENSEIGNEMENT	(4,8%) 14	123.750	(12,2 %) 1	6	1	
CONGRES, COLLOQUES	(6,6 %) 19	32.159				
<u>T O T A L</u>	287	1.010.195	27	42	62	13

"Présence Africaine" - 1949 - 1972 : Production Générale

